

VEFA et son actualité

OBJECTIFS

Cette formation présente les règles qui régissent le contrat de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), souvent complexes, et très protectrices des clients en matière de logement. Elle recense les droits et obligations des différents partenaires.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels de l'immobilier et de la construction et toute personne souhaitant élargir ses compétences.

PROGRAMME

- Champ d'application de la Vefa
- Vefa et louage d'ouvrage
- Vefa et vente après achèvement
- Vefa et marchés publics
- Vefa et contrat de construction de maison individuelle
- Cas particulier de fourniture indirecte de terrain
- Vefa et contrat de promotion immobilière
- Vefa et location-accession
- Vefa et multipropriété
- L'avant-contrat en secteur protégé :
objet, forme, contenu du contrat préliminaire
- Le dépôt de garantie
- Le contrat de vente en l'état futur d'achèvement
- Forme
- L'exécution des travaux
- Le paiement du prix par l'acquéreur
- La consignation du solde
- Les garanties d'achèvement et de remboursement
- Les responsabilités du vendeur envers l'acheteur en état futur



Pédagogie

Les cours seront réalisés sur présentation power point.

Documentation

Un support de formation illustré sera remis à chaque participant.

DURÉE	LIEU	COÛT
1 journée	Le Mans	350 € HT par stagiaire (frais de repas non inclus)